



PLAN DU PAD
Echelle 1:5000

PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ (PAD)
DOMAINE SKIABLE DE TÉLÉ-THYON

ECHELLE 1:2 500
VERSION DU 16 FÉVRIER 2026

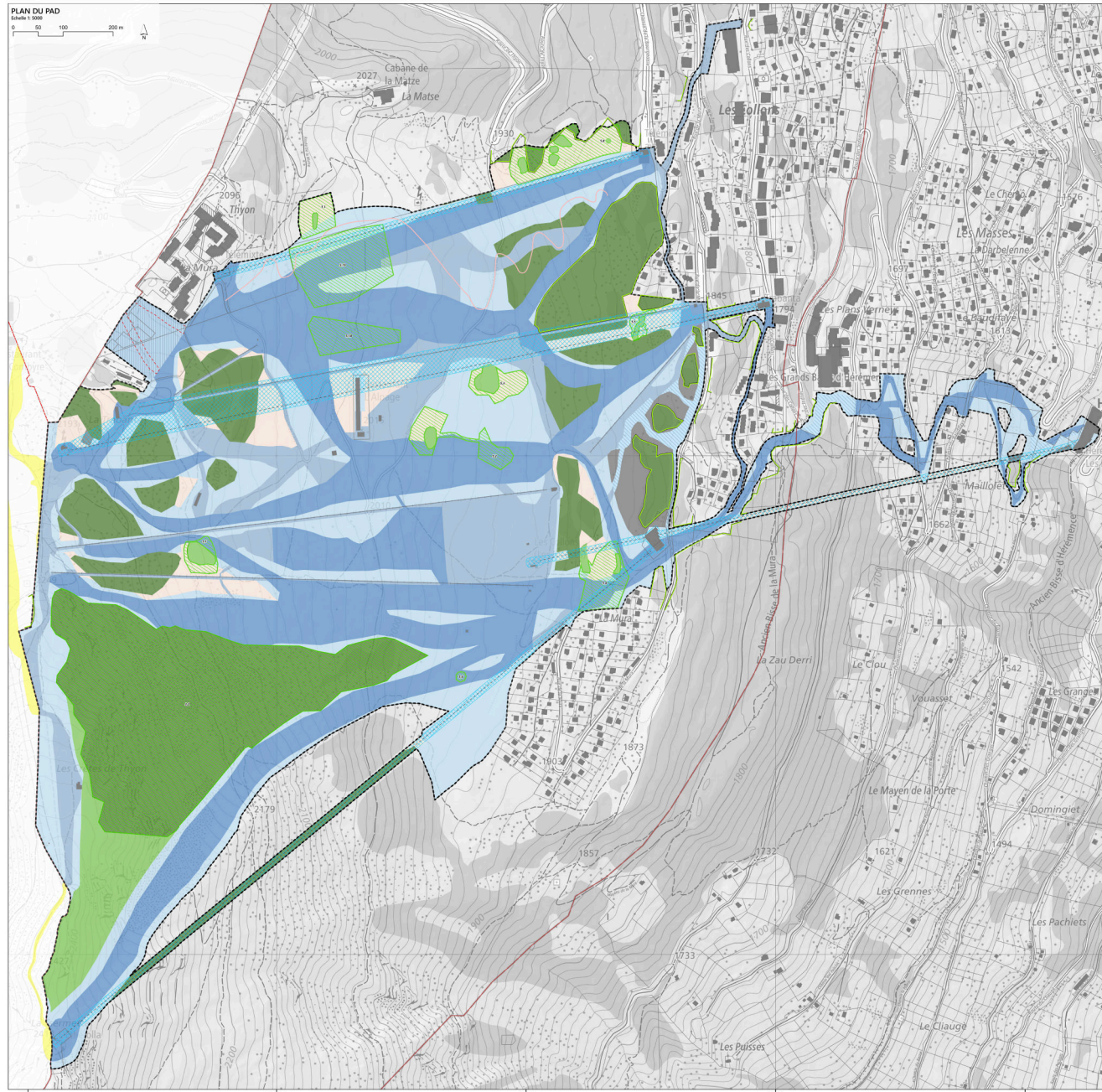
42,08 Rue & Route 1441 (van de Scaer 98) 1950 (Sart),
46,23 102/004 (L'Éclaircieur 1441) (www.van-scaer.be)

Commune de Vise
Décision de Conseil municipal, en date de :
le Président le Secrétaire
Approbation par l'Assemblée primaire, en date de :
le Président le Secrétaire

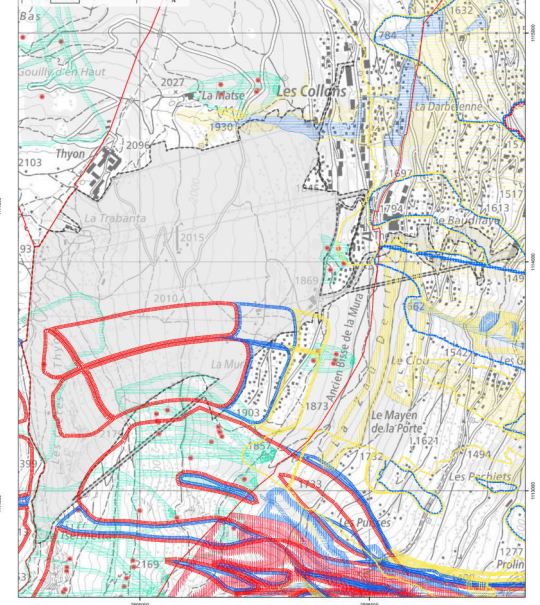
Commune d'Hérence
Décision de Conseil municipal, en date de :
le Président le Secrétaire
Approbation par l'Assemblée primaire, en date de :
le Président le Secrétaire

Homologation par le Conseil d'Etat en date de :

- Légende**
- Nombre du PAD**
 - Limites communales**
 - Secteurs du PAD**
 - Secteur des points de ski d'été
 - Secteur des points de ski d'hiver représentés à la carte d'été
 - Secteur des points de ski d'hiver non représentés
 - Secteur des points de ski à affiner
 - Secteur d'intérêt public
 - Secteur agricole
 - Secteur naturel
 - Secteur nature sensible
 - Secteur de liaison câblée superpasse
 - À titre indicatif**
 - Axe touristique
 - Contour de la nature sensible en zone à bâtir
 - Plan de ski d'été
 - Plan de ski d'hiver
 - Remarques techniques
 - Bâtiment
 - - - Sédiments
 - Zone de danger de glissement de terrain**
 - Élevé
 - Moyen
 - Faible
 - Zone de danger de chute de blocs**
 - Élevé
 - Moyen
 - Faible
 - Zone de danger d'éboulement**
 - Élevé
 - Moyen
 - Faible
 - Zone de danger de crue**
 - Élevé
 - Moyen
 - Faible
 - Zone de danger d'avalanche**
 - Élevé
 - Moyen
 - Faible
 - Zone de protection des eaux souterraines**
 - Zone de protection S1
 - Zone de protection S2
 - Zone de protection S3



CARTE DES DANGERS
Echelle 1:2500



PLAN DE SITUATION
Echelle 1:25000

